

Compte rendu de la séance du 2 mars 2018

Les comptes administratifs ont été approuvés. Budget général : dépenses de fonctionnement : 277 760 € - recettes des fonctionnement : 490 349 € - dépenses d'investissement : 401 406 € - recettes d'investissement : 381 588 €. Budget assainissement : dépenses de fonctionnement : 28 580 € - recettes de fonctionnement : 169 333 € - dépenses d'investissement : 39 524 € - recettes d'investissement : 112 133 €. Budget panneaux photovoltaïques : dépenses de fonctionnement : 181 € - recettes de fonctionnement : 0 € - dépenses d'investissement : 21 829 € - recettes d'investissement : 25 000 €.

La convention avec le SATESE pour l'assistance technique de la station d'épuration a été renouvelée pour deux ans à raison de deux interventions par an pour un montant de 320 € annuels.

Un avenant à la convention avec le Centre de gestion relative à l'intervention sur les dossiers CNRACL a été prorogée jusqu'au 31/12/2018.

Le conseil s'est prononcé favorablement à un retrait de la commune de Montréal de la communauté de communes du Val de Ligne et à son rattachement à la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.

Des travaux seront programmés pour les voiries nouvelles situées Chemin des Pins, Route du Stade ainsi qu'aux Plantades pour un recalibrage du chemin des Plantades qui dessert de nouvelles constructions.

Le club Culture et Loisirs a prévu un feu d'artifice le 21 juillet avec soirée dansante.

Le renforcement du réseau d'eau potable aux quartiers de Chadeyron et Bellevue va se faire cette année. La participation de la commune est de 48 350 €.

Le contrôle des poteaux et bouches d'incendie étant obligatoire et à la charge des communes, il a été décidé de faire faire appel à un prestataire de services.